

EXTERMINATION

Ou l'Etat à la solde des tueurs Faisant preuve du plus profond mépris de l'opinion publique, Utilisant le mensonge « scientifique » au gré des chasseurs, Sourd et aveugle à l'évolution de la conscience humaine dans sa perception du monde animal comme être sensible, Le Préfet de l'Oise signe une nouvelle fois la destruction des renards : arrêté préfectoral autorisant la régulation des renards, publié le 10 février 2015 et modifié le 12 février 2015. Lâcheté et servilité étant les deux mamelles de la Ministre de l'Environnement, l'Etat plie de nouveau devant le lobby chasse préjugeant d'un vote qui, de toutes façons et quoi qu'il arrive, sera négatif pour le PS. Après la monumentale mascarade d'une « conférence internationale sur le terrorisme » où bourreaux et victimes défilent bras dessous bras dessus, y a-t-il lieu de s'offusquer de voir en 2015 un chrétien crucifié au Moyen Orient alors que les massacres des animaux se poursuivent en France sans interruption, au bout du fusil, pendant les périodes de chasse sans fin dans ce pays ? A quoi servent les mises en scène si bien orchestrées des « bien pensants » dans la rue s'ils se défoulent ensuite sur toutes les créatures vivantes, ours, loups, sangliers, cerfs, petits et grands animaux pour jouir de l'inénarrable "plaisir de tuer" ? L'arriération du pouvoir en place, sa prostitution à un clan dont le seul objectif est de tuer, toujours plus, toujours mieux mérite la plus sévère sanction, la plus dure des défaites électorales, incapable qu'il est de tourner la page de la barbarie, de la cruauté, de l'aliénation de tout un peuple au service de 2.5% de la population française.